

Votre Bulletin d'informations municipales

N° 383 - DÉCEMBRE 2011

LES AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES, UN VRAI SERVICE PUBLIC

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres du conseil municipal qui m'ont élue adjointe le 29 septembre demier.

C'est avec beaucoup d'émotion que je succède à mon père, Bernard Lelieux, en tant qu'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, après avoir rejoint l'équipe de Daniel Breton en mars 2008.

Cette délégation a en charge l'accueil de plus de 900 élèves répartis dans les trois groupes scolaires :

- écoles Marcel-Morieux et Jean-Rostand pour le centre ville et la cité 40.
- écoles Jeannette-Prin et Edmond-Bince pour la cité XI,
- écoles Jacques-Prévert et Ferdinand-Buisson pour la cité V.

Une sectorisation a été définie afin d'optimiser la fréquentation des différentes écoles.

Les projets en direction des enfants scolarisés sont nombreux: classes numériques, sorties culturelles, pratiques artistiques, sportives et scientifiques et beaucoup d'autres en vue de l'implantation future d'une cyberbase et, bien sûr, de la nouvelle médiathèaue.

Afin de répondre aux besoins sans cesse renouvelés des familles

grenaysiennes, la commune a développé, au fil des années, des structures d'accueil collectives agréées pour les mineurs âgés de 2 à 17 ans, avec notamment l'ouverture, l'année dernière, de l'accueil périscolaire.

Ce dispositif fonctionne avant et après la classe, tous les jours, de 7h à 9h et de 17h à 19h. La fréquentation moyenne est de 30 enfants de 2 à 12 ans pour l'ensemble des trois groupes scolaires.

Parmi les services proposés à la population figurent également les actions d'accompagnement à la scolarité (accompagnement éducatif) dans les trois écoles primaires et dispensées par 1 à 10 agents selon les besoins et le fonctionnement de chaque école.

Cette commission des affaires périscolaires gère également la restauration scolaire fonctionnant pendant la pause méridienne, de 12h à 14h. La cantine, localisée et mise à notre disposition au collège, est fréquentée, de façon régulière, en moyenne par près de 100 convives, encadrés par 12 animateurs et 3 agents en cuisine. On peut se réjouir depuis peu, début novembre, de l'élargissement de ce



service aux tout-petits des écoles maternelles, dans une structure adaptée, tant en terme d'accueil (une salle particulière mise à disposition dans le réfectoire de la cantine, des tables et des chaise adaptées, personnel renforcé...) qu'en terme de fonctionnement, avec un service à table, puisque jusqu'alors, les enfants bénéficiaient d'un self. Nous remercions le principal du collège et l'équipe de la cantine d'avoir permis cet accueil.

Au travers de ces différents services proposés, la ville développe sa politique enfance -jeunesse, dans le cadre des valeurs laïques, républicaines et démocratiques dans le respect des droits de l'homme et de l'enfant.

Les fonctionnements de ces structures ont pour objectifs édu-

catifs de: respecter les rythmes de vie des enfants en fonction de leur âge, tenir compte des besoins physiques et intellectuels de ces derniers, proposer des activités de loisirs, de détente à visées éducatives et ludiques, assurer à l'enfant une sécurité physique, matérielle et affective, développer l'expression, la créativité, les capacités d'observation, de réflexion, mais aussi les notions de tolérance, de respect, de partage en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité...

Pour la bonne organisation de ces services, la municipalité met à disposition des enseignants : du personnel ATSEM (dans les écoles maternelles), des animateurs, des personnels d'entretien et de restauration placés sous l'autorité du service enfance et loisirs (SEL).

Pour tout renseignement sur les différents services proposés, vous pouvez vous rapprocher du SEL, rue C. Beugnet ou me rencontrer le mercredi de 14h à 16h, en mairie.

Christelle BUISSETTE

Maire-adjointe
Déléguée aux affaires
scolaires et périscolaires



ÉVÉNEMENT

INAUGURATIONS DE LA SALLE DES FÊTES ET DU MARCHÉ DE NOËL LE 16 DÉCEMBRE

A l'occasion de l'inquauration de la salle des Fêtes, l'édition 2011 du marché de Noël sera organisée place Daniel-Breton et dans la salle. Les inaugurations auront lieu le vendredi 16 décembre à 18h30 en présence du Préfet du Pasde-Calais, de Dominique Watrin, Sénateur, et sous réserve du Président du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais. Au programme, de nombreuses animations sont prévues durant les deux jours : les samedi 17 et dimanche 18 décembre de 10h à 19h.

Vous pourrez rencontrer les artisans et commerçants locaux qui vous proposeront un large choix: bijoux, cosmétiques, bougies de Noël, poupées et lampes de mineur, objets décoratifs, parfums, mini voitures de collection, confection de serviettes en papier. Les exposants et organisateurs ont également prévu de quoi se restaurer sur place : croustillons, bonbons, tartiflette, soupe à l'oignon et croquemonsieur.

Le père Noël sera également présent. Les enfants pourront être pris en photo dans sa grotte. Vous pourrez acheter un calendrier. Le père Noël et son lutin passeront également dans les écoles et son traîneau sera exposé sur la scène de la salle des Fêtes. Lors des festivités, un concours du plus beau sapin de Noël sera mis en place dans les écoles.

Côté animation, riches seront les prestations seront proposées : une ambiance musicale sur le thème de Noël, des flocons du neige, une projection laser gra-



phique sur la façade de la salle des Fêtes, une projection de dessins animés en 3D, la descente en rappel du père Noël, la distribution de friandises et la mise en lumière en show laser ainsi qu'un spectacle pyrotechnique ouvriront cet évènement.

A l'issue des inaugurations, le verre de l'amitié et le buffet mis

en place par « Mieux vivre à Grenay » seront offerts au public.

Votre journal reviendra de façon plus détaillée sur cette manifestation dans son prochain numéro.

PRÉSIDENTS ORGANISATEURS DU MARCHÉ DE NOËL, ILS TÉMOIGNENT...

Bruno BRIX

président de l'Amicale du personnel

Je me suis investi dès le début de l'organisation.
A la base, l'idée était de refaire une manifestation comme celle de la



foire commerciale longtemps organisée sur la commune. La 1ère année, ça été laborieux mais avec le temps il y a de plus en plus de monde. Cette année encore, mon principal travail sera d'endosser l'habit du père Noël. Ça permet d'être en contact avec différents publics et notamment celui des résidents de l'APEI les « Glycines ». Préparer l'édition 2011 à la salle des Fêtes et sur la place Daniel-Breton devrait permettre de faire de cette manifestation un très bon cru surtout avec les nouvelles cuisines de la salle des Fêtes.

Michel FOMBELLE

président de la section de basket de Grenay

Depuis la création du marché de Noël, ça a toujours été un plaisir de travailler avec le personnel communal et les autres as-



sociations. On se partage les tâches dans une bonne ambiance. Ça fait plaisir aussi de passer dans les écoles avec le père Noël. Les enfants sont très contents. Le marché de Noël est devenu un beau rendez-vous à l'occasion des fêtes. C'est devenu un moment incontournable dans la ville. Je crois que les habitants et les exposants ne pourraient plus s'en passer. Déjà, en septembre, des exposants appellent pour s'inscrire. On essaie d'améliorer tous les ans et d'apporter de nouvelles idées.

Bruno NAESSENS

président de l'Avant-Garde de Grenay

Cette année encore, le marché de Noël sera l'occasion pour les habitants de découvrir les commerçants et



artisans locaux, leur métier, faire de bonnes affaires et trouver le cadeau de Noël qu'on ne trouve pas ailleurs. A choisir, je préfère qu'il soit mis en place à la salle Bigotte qui est un peu au cœur des cités. Toutefois, je trouve intéressant d'avoir conjugué l'inauguration du marché et de la salle des Fêtes. Ca permettra aux gens de (re)découvrir la place et d'apprécier les travaux de la salle. Le marché de Noël, c'est devenu un rendez-vous incontournable au même titre que les Feux de la st lean ou la ducasse du 15 août.



CÉRÉMONIE D'OUVERTURE POUR LE CLUB COUP DE POUCE

En mairie, parents et enfants ont été conviés à la cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} année de l'opération « Club Coup de Pouce CLE » : club de lecture et d'écriture, à l'occasion de la remise de leur carte d'adhérent.

Elle s'est déroulée en présence de Christelle Buissette, maire-adjointe aux affaires scolaires, de l'Inspectrice de l'Education Nationale Annie Cerf, de Stéphanie Dessinges-Sebag, de l'APFEE (Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole), des professionnels de l'école Bince et de l'équipe du PRE.

Après une 1ère expérience bénéfique pour les enfants, l'école Bince et la ville ont choisi de s'inscrire à nouveau dans cette dynamique, le pilotage étant assuré par la coordinatrice du PRE, en collaboration avec l'école.



Le Coup de Pouce CLE est une action de prévention et de soutien mise en place au CP pour 5 enfants de l'école Bince. L'objectif est la réussite de l'apprentissage de la lecture et l'écriture grâce à une pratique supplémentaire à travers des formes ludiques pour susciter l'envie de lire. Soutenue par les parents, l'action se déroule après la classe.

Le fonctionnement de ce club repose sur la notion de contrats simples et faciles à respecter entre tous : pilotage municipal, enseignantes de CP, animatrices, coordinateur du club au sein de l'école, enfants et parents. Les animatrices ont une double mission: faire participer les parents à la vie du club et proposer aux enfants concernés une activité de lecture-écriture. Des activités simples, variées et ludiques sont ainsi réalisées, chaque séance se concluant par la lecture d'une histoire aux côtés des parents. Ces derniers seront également invités à participer à 3 séances annuelles du club, afin de découvrir les activités proposées à leur enfant. Des séances en médiathèque permettront de (re)découvrir la structure et utiliser les supports à leur disposition.

L'action permet aussi aux parents de parfois mieux saisir des modalités d'accompagnement de leur enfant dans leur scolarité, et aux professionnels de mieux les guider.

LA COMMUNE RECRUTE...

La ville recrute, pour les activités de l'espace culturel Ronny Coutteure, un agent dans le cadre d'un CUI (Contrat Unique d'Insertion).

Missions principales

Accueil technique des spectacles, installation du matériel scénique son et lumière.

Critères de sélection

Titulaire d'un diplôme électrique, permis B, autonomie, travail en soirée et weekend

Candidatures

Lettre de motivation + CV à envoyer à M. le Maire, place Pasteur, 62160 Grenay, avant le vendredi 16 décembre.

Recrutement dès que possible.

TROIS MÉDAILLÉS LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, élus, anciens combattants et membres des associations se sont réunis place du 8 mai. Des gerbes ont été déposées par la section locale des anciens combattants (UNC) et par la ville.

En présence des musiciens bénévoles de l'Harmonie municipale, un défilé s'est déroulé jusqu'au monument aux morts de l'église du centre en passant par le cimetière militaire où des gerbes ont aussi été déposées par les Gardes d'honneur de Lorette. Le verre de l'amitié a été offert par la ville en conclusion à cette manifestation.

En présence du maire Christian Champiré et de Roger Lhomme, président de l'UNC, une remise de médailles s'est déroulée à la salle des Fêtes à l'occasion du banquet annuel de l'UNC. Ont été honorés : Guy Deville et Jean-Claude Tiquet, médailles UNC de bronze ainsi que Alain Wallart, médaille UNC argent.





Regard : bulletin municipal de la ville de Grenay - directeur de publication : Christian Champiré, maire - photos, textes, mise en page : maire de Grenay - impression : imprimerie artésienne, Liévin (62) - 3300 ex - dépôt légal : 4ème trimestre 2011 - publication gratuite.

Rens. et réservations indispensables

© 03 21 45 69 50

abonnement : 4 et 2€

Consel General PAS DE CALAIS

VOTRE AGENDA



ANIMATION - Gaïa propose des ateliers de Noël aux 6 ans et plus pour préparer une surprise les samedis 3 et 10 décembre de 14h à 16h30 à la salle Dehon - tarif : 5€ - places limitées - rens. et réservation au 06 29 73 61 62 ou 06 11 43 26 27.

THÉ DANSANT - organisé par les médaillés du travail le dimanche 4 décembre dès 15h à la salle des Fêtes - entrée gratuite. **FORMATIONS** - séances d'initiation au traitement de texte au cyber-centre les mardis 6 et 13 décembre, les jeudis 8 et 15 décembre ainsi que les vendredis 9 et 16 décembre de 9h15 à 11h15 - inscriptions et rens. au 03 21 45 69 95.

BELOTE - organisé par les "Boules d'or", un concours aura lieu le samedi 10 décembre au siège - 5€/joueur - rens. au 03 21 29 30 51. **REPA\$** - organisé par l'Harmonie municipale lors du réveillon de la st Sylvestre, un repas aura lieu à la salle des Fêtes dès 20h - tarifs : 58€ (adulte), 35€ (enfant de - de 12 ans) boissons non comprises - parking gardé - ambiance assurée - places limitées - Rens. et réservations de 18h à 21h au 03 21 44 72 75.

VOS INFOS DIVERSES

LISTES ELECTORALES - depuis septembre, des modifications peuvent être apportées sur les listes électorales : inscription suite à un changement de domicile ; modification si erreur dans le nom, la date de naissance, l'adresse... ; inscription pour les jeunes qui ont eu 18 ans - les personnes sont priées de se présenter au service étatcivil munies de la carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois - ces modifications sont possibles jusqu'au 30 décembre 2011.

COLIS AUX AÎNÉ-E-S

Les jeunes du C.A.J, en partenariat avec la commission personnes âgées vont à nouveau jouer aux pères et mères Noël pour les aînés de 70 ans et plus. Dès le 30 novembre, ils feront la distribution à domicile des friandises offertes par la ville. Le circuit pour cette année, dans l'ordre : cité 11, cité 40, cité 5 et centre. Les dates de passage sont : les mercredi 30 novembre et 7 décembre, les samedi 3 et 10 décembre de 14h à 16h45 et du lundi 19 au vendredi 23 décembre de 10h à 12h.

bouclage du prochain Regard le vendredi 2 décembre